

La Semaine de la Persévérance Scolaire vise à sensibiliser tous les acteurs à l'importance de la prévention du décrochage. Cet événement permet de mobiliser la communauté pédagogique et éducative autour des jeunes et de leur réussite, d'encourager les efforts des élèves et de valoriser l'engagement quotidien.

Quelques actions de la région académique :

- ★ " **PAPS La Rochelle** "
Lycée professionnel RomsPAY (*La Rochelle-17*)
- ★ " **Protocole d'accueil des élèves arrivés en cours de cursus** "
Lycée professionnel Les Grippeaux (*Partenay-79*)
- ★ " **Avenir en scènes** "
Lycée professionnel Tregey Rive de Garonne (*Bordeaux-33*)
- ★ " **La persévérance scolaire au travers d'un accompagnement global par la MLDS** "
Lycée professionnel Marcel Pagnol (*Limoges-87*)

ZOOM du jour

La réforme du lycée professionnel

De nouveaux dispositifs d'accompagnements renforcés pour réduire les risques de décrochage scolaire se déploient cette année dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle. Il s'agit des Parcours Aménagés en Formation Initiale - Tous droits ouverts (PAFI-TDO) et Ambition Emploi.

Le PAFI TDO est une déclinaison du PAFI. Il s'adresse en priorité à des élèves de lycée professionnel de plus de 15 ans, repérés comme étant en risque ou en situation de décrochage scolaire. Il mobilise l'ensemble des acteurs locaux de l'accompagnement, de l'insertion, de la formation et de l'emploi des jeunes du territoire. La mise en œuvre d'un PAFI-TDO est possible tout au long de l'année. D'une durée de 4 mois maximum, ce dispositif permet, à son terme, de reprendre une scolarité dans l'établissement d'origine, de s'engager dans une autre voie de formation ou de poursuivre un parcours dans la structure d'accueil.

Le parcours Ambition emploi permet, quant à lui, de sécuriser l'accès à la qualification et à l'emploi de tous les jeunes ayant achevé leur formation au lycée professionnel et sans solution d'insertion ou de poursuite d'études à la rentrée.

Personnalisé en fonction des besoins et du projet de chaque élève, ce parcours se réalise sous statut scolaire sur une durée maximale de 4 mois. Les établissements scolaires travaillent en étroite collaboration avec les services publics régionaux de l'orientation et de l'emploi et les partenaires économiques du territoire pour assurer un suivi attentif de chaque élève participant. Différentes modalités d'accompagnement peuvent être proposées en fonction du projet du jeune : appui pour l'accès à l'emploi, visites et immersion en entreprises ou en établissements scolaires, cours d'enseignements généraux ou professionnels, participation à des ateliers animés par la mission locale, aides sur des problèmes de santé, logement, mobilité, en lien avec la mission locale.

[Circulaire TDO](#)

[Arrêté Ambition emploi](#)

Ressources en ligne

Séance : Découvrir le dispositif Ambition emploi



La séance intitulée " Découvrir le dispositif Ambition emploi ", s'adresse aux élèves de CAP et de bac pro qui sont sans solution. Soit parce qu'ils ou elles n'ont pas obtenu leur diplôme, soit parce qu'ils ou elles l'ont obtenu, mais ne trouvent ni formation, ni emploi.

Elle accompagne le ou la jeune dans sa réflexion et sa recherche de solution selon deux pistes, inhérentes au dispositif : - préparer à nouveau le diplôme ; - rechercher une formation ou un emploi.

Faire de la voie professionnelle un choix : vraiment ?

Frédérique Weixler propose de réfléchir à l'objectif de transformer la voie professionnelle comme une voie de réussite. Sous quelles conditions ? Avec quelles évolutions possibles ?

LES RENDEZ-VOUS DE L'ORIENTATION

Faire de la voie professionnelle un choix : vraiment ?

REVOIR

FRÉDÉRIQUE WEIXLER
Inspectrice générale de l'Éducation,
du Sport et de la Recherche

Faire de la voie professionnelle un choix : vraiment ?